

REUNION DE BUREAU

Mardi 15 janvier 2019

- :- :- :- :-

Présents :

- Michel SAUGET (Président)
- Patrick GASTOU (Vice-Président)
- Dominique LEFEBURE (Secrétaire général)
- Olivier DUPAS (Trésorier Général)
- Serge COHEN (Vice-Président)

Excusés :

- Jacques TISSOT (Vice-Président)
- François MARTIN (Vice-Président)

-- :- :- :- :-

ACCUEIL PAR LE PRESIDENT

Le président souhaite la bienvenue aux participants à la première réunion de l'année 2019 et souhaite tous ses meilleurs vœux à cette occasion.

Le président présente Cédric DANIGO, nouvel agent de développement recruté par la ligue du CENTRE. Ses missions seront le développement estival, la gestion de la coupe du CENTRE d'EAU LIBRE, le développement du « J'apprends à nager » avec les piscines d'été et de NAGER FORME SANTE. Il aura aussi à assurer des formations fédérales au sens large.

Une réunion de service avec tous les salariés de la ligue est programmée le 23 janvier 2019. Elle aura pour but de répartir les missions de la ligue entre les salariés.

VALIDATION DU PV DE LA REUNION DU 4 DECEMBRE 2018 à ORLEANS

Le compte rendu de la réunion est approuvé à l'unanimité par les membres du bureau.

POINT SUR LA FORMATION BP 1UC

Cette formation est réservée aux détenteurs du BF2. Elle a été mise en place par l'ERFAN en liaison avec le CREPS et la direction régionale du CENTRE VAL DE LOIRE.

Par convention, il doit y avoir au minimum 8 inscrits. Or en 2016/2017, il y en avait 4 et en 2017/2018 6 pour lesquelles l'ERFAN a eu une dérogation.

Nous avons 7 inscrits en 2018/2019 et il n'y a pas pour l'instant de dérogation. Nous suivons de près ce dossier pour que cette formation puisse se dérouler dans de bonnes conditions.

Patrick GASTOU attire l'attention des membres du bureau sur une remise à plat complète de la formation professionnelle, ce qui devrait entraîner une réorganisation de la formation au sein de la FFN avec des conséquences probables sur les ERFAN.

AFFAIRE SPORTIVES

WATER-POLO

Le bureau valide les résultats du championnat régional : voir pièce jointe.

A la lecture des feuilles de match du championnat régional jeunes, deux poloïstes du club d'Orléans n'étaient pas licenciés à la première journée et 1 poloïste de BOURGES ne l'était pas à la deuxième journée. Le bureau, en conformité avec le règlement sportif, inflige une pénalité match perdu pour toutes les rencontres où ces trois poloïstes ont participé. Le classement du championnat jeunes (voir pièce jointe) sera modifié.

NATATION COURSE

Cécile DUCHATEU a mené une réunion le 11 décembre 2018 avec les entraîneurs de la ligue. Le compte rendu est en pièce jointe. A la lecture du compte rendu, Dominique LEFEBURE a fait quelques propositions dont une modification du programme pour les interclubs en instaurant des interclubs départementaux qualificatifs aux interclubs régionaux. Le bureau soutient cette proposition.

Prochaines compétitions :

- Serge COHEN sera le délégué des championnats maîtres à Bourges et Michel assurera la gestion EXTRANAT ;
- Patrick GASTOU sera le délégué pour le meeting Gilbert BOZON, Michel assurera le chronométrage le samedi 2 février 2019.

NATATION ARTISTIQUE

Michèle ROUILLY a fait parvenir la liste (voir annexe) des nageuses sélectionnées pour le collectif ALBATROS. Cette liste est validée par le bureau. Les nageuses participeront à un stage régional organisé à AUBIGNY du 9 au 14 février 2019.

AFFAIRES FINANCIERES

SITUATION DE TRESORERIE

Il y a :

- sur le compte courant : 49673,17 euros ;
- sur le livret bleu : 75521,15 euros.

Il reste à rembourser 52127,01 euros du prêt sur 9 ans.

La ligue a perçu une subvention complémentaire pour la natation-santé de 1500 euros du CROS CENTRE.

ETAT DES LICENCES

8407 licences sont enregistrées à ce jour, soit moins de 282 licences par rapport à l'année dernière à la même date.

PROPOSITION DE MODIFICATION POUR LE BUDGET PREVISIONNEL 2019

Le président et le trésorier ont exposé les différentes pistes pour augmenter les recettes et diminuer les dépenses afin de retrouver en 2019 l'équilibre financier. Ceci permettra d'établir le budget prévisionnel 2019 qui sera présenté au comité directeur puis validé par l'AG financière du 16 mars.

Une réunion des présidents départementaux est programmée le samedi 9 mars 2019 matin. Michel enverra une invitation.

REFLEXION SUR LE DEVENIR DE LA LABELLISATION

En attendant les décisions de la FFN sur la labellisation des clubs, le bureau propose de maintenir les labels clubs pour la saison 2018/2019.

Dans la continuité de la mise en place des nouvelles licences, Michel a rédigé un courrier (lu en séance) qui sera adressé aux clubs qui ne licencient pas tous ses adhérents. Accord du bureau et avis très favorable de la FFN.

PROCHAINE REUNION DE BUREAU

La prochaine réunion du bureau directeur aura lieu le lundi 4 février 2019.